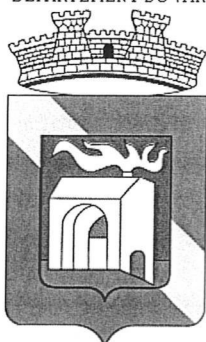


DEPARTEMENT DU VAR

Mairie
de

FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quinze mars deux mille vingt-quatre adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

<p>Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 16 Suffrages exprimés : 17</p>	<p><u>Présents</u> : ALLAIN Thierry, AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Absents excusés</u> : DANVY Jacques, JANEY Emilie, MARION Sylvie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VACHER Nicolas</p> <p><u>Pouvoirs</u> : VACHER Nicolas à DARDINIER Virginie</p>
--	--

Secrétaire de séance : GARCIA Laetitia

BUDGET 2023 : COMPTE ADMINISTRATIF

Sous la présidence de Monsieur Thierry ALLAIN, 1er adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	2 951 360.36 €	538 209.33 €
Dépenses	2 593 364.99 €	1 072 064.03 €
Résultat de l'exercice 2023	357 995.37 €	-533 854.70 €
Résultat antérieur reporté	1 451 966.30 €	112 783.51 €
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture (ou solde d'exécution cumulé)	1 809 961.67 €	-421 071.19 €
Restes à réaliser en recettes	/	785 628.94 €
Restes à réaliser en dépenses	/	536 819.69 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €	248 809.25 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la note de présentation retraçant les informations essentielles annexée au compte administratif de l'exercice 2023,

CONSIDERANT que le conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Monsieur Gilbert BRINGANT, Maire, ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE

Abstention : DARDINIER Virginie, VACHER Nicolas (par procuration)

Contre : BAVAN Dorella, GAUTIER Pierre

- 1) **ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus,
- 2) **ADOpte** le compte administratif du budget communal de l'exercice 2023 annexé à la présente délibération.

Le Maire,
Gilbert BRINGANT



La secrétaire de séance
Laëtitia GARCIA

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le 05/04/2024
- publication le 05/04/2024

AR Préfecture

DEL2024/006 | BUDGET 2023 : COMPTE ADMINISTRATIF

Identifiant unique de l'acte : 083-218300598-20240321-DEL2024_006-BF

Numéro d'acte : DEL2024_006

Date de décision : 21/03/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : DOCBUDG-21830059800016-083003-CA-2023-04042024000000_prefecture.xml

Fichier(s) annexes(s) : DEL_2024-006_compte administratif 2023.pdf
CA signature.pdf
fin_budget_2023_CA_note de presentation synthetique.pdf

Collectivité émettrice : FORCALQUEIRET

Acte transmis par : Gaëlle DOUGUET

Date d'envoi de l'acte : 05/04/2024 15:31:17

Date de réception de l'AR : 05/04/2024 15:32:16



Budget principal

Note de présentation synthétique du compte administratif 2023

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune.

Le compte administratif 2023 retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par la Commune au cours de l'exercice.

RESULTATS 2023

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat, hors report 2022, se décomposant comme suit :

- Section de Fonctionnement : 357 995.37 €
- Section Investissement : - 533 854.70 €

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2022 s'élève :

- Section de Fonctionnement : 1 451 966.30 €
- Section d'Investissement : 112 783.51 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 avec reports est de :

- Section de Fonctionnement : 1 809 961.67 €
- Section d'Investissement : - 421 071.19 €

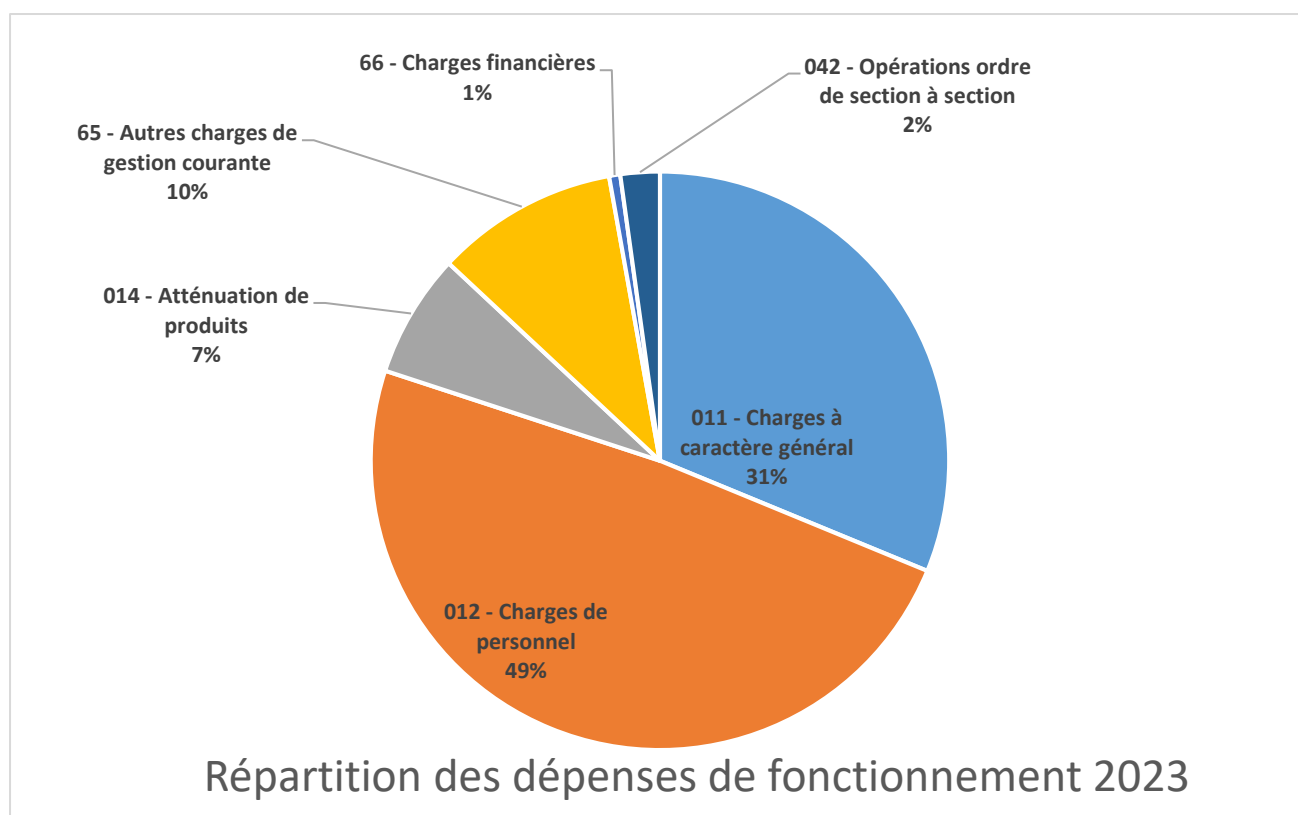
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses courantes du quotidien de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

► DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 593 364.99 € en 2023 soit une diminution de 6.14 % par rapport à l'année 2022.

DEPENSES	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022-2023
011 - Charges à caractère général	782 657 €	809 668 €	3,45%
012 - Charges de personnel	1 191 097 €	1 266 058 €	6,29%
014 - Atténuation de produits	179 735 €	179 552 €	-0,10%
65 - Autres charges de gestion courante	514 479 €	264 970 €	-48,50%
Total des dépenses de gestion courante	2 667 968 €	2 520 247 €	-5,54%
66 - Charges financières	16 657 €	16 114 €	-3,26%
67 - Charges exceptionnelles	17 028 €	2 €	-99,99%
Total des dépenses réelles -	2 701 652 €	2 536 363 €	-6,12%
042 - Opérations ordre de section à section	61 392 €	57 002 €	-7,15%
Total des dépenses d'ordre	61 392 €	57 002 €	-7,15%
TOTAL	2 763 045 €	2 593 365 €	-6,14%





011-Charges à caractère général (+ 3.45%)

Augmentation

- Du coût du service périscolaire en lien avec effectifs en augmentation (+ 24 200€)
- Des réparation sur bâtiments (+ 7 300€)
- Des cérémonies et évènements (+ 18 300€)
- Des fournitures de petit équipement pour les travaux en régie (+ 4 700€)

Diminution

- Des coût d'électricité suite au passage aux led et à l'extinction de l'éclairage public (- 13 600€)
- Des locations de copieurs suite à la fin de l'ancien contrat (- 11 000€)
- Des réparations sur autres biens mobiliers (- 9 300€) : remplacement d'une caméra en 2022
- Des coût de maintenance après modification des contrats (- 7 600€)

- 6.14% de dépenses en 2023



012-Charges de personnel (+ 6.29%)

Effectifs du personnel en équivalent temps plein

- Fonctionnaires : 24.59 en 2022 et 25.41 en 2023
- Contractuels : 5.24 en 2022 et 4.46 en 2023.

Cette évolution correspond à la pérennisation d'emplois pour des agents en CDD.

De plus la commune a subit plusieurs revalorisation réglementaires en 2023 ainsi que l'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet.



65-Autres charges de gestion courante (- 48.50%)

Les **contributions aux organismes de regroupement** diminuent fortement en 2023, de grands travaux ayant été réalisés en 2022 (-264 300€) : parking des écoles, installation de bornes électriques et le début du remplacement de l'éclairage public par des LED.



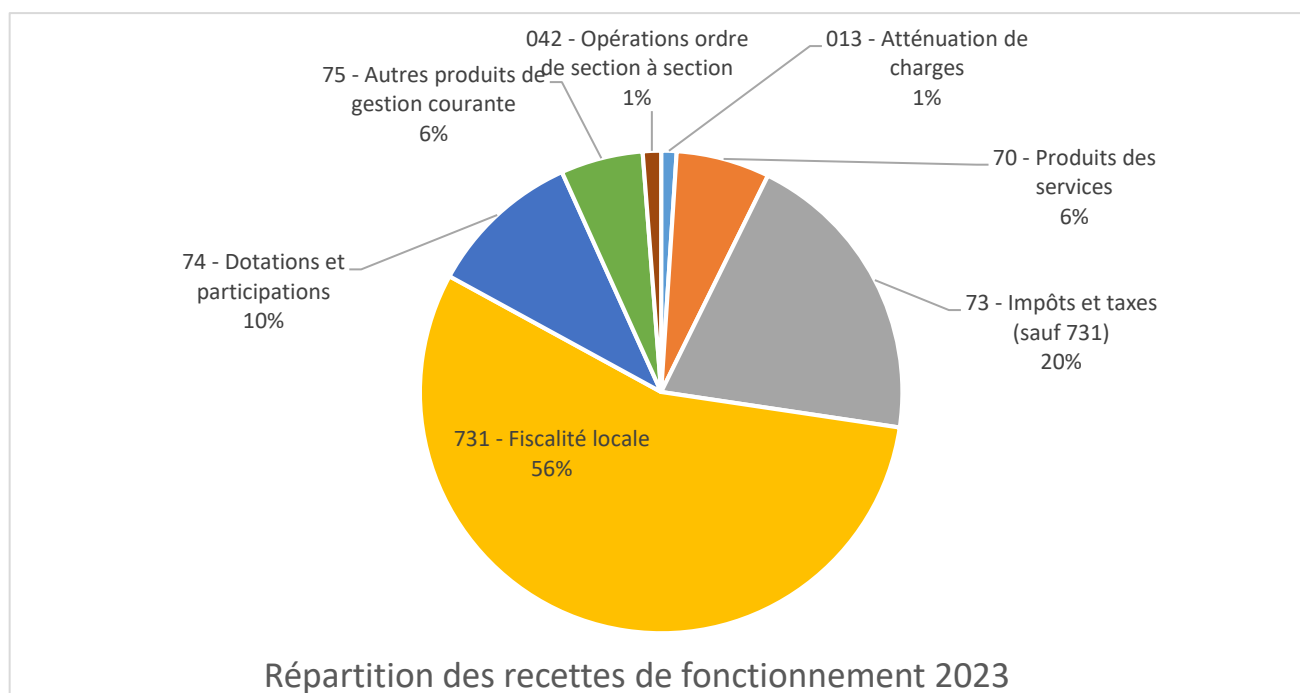
67-Charges exceptionnelles (- 99.99%)

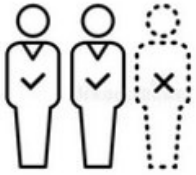
Ces charges diminuent fortement en 2023, des remises gracieuses ayant été accordées aux trésoriers (- 14 905 €)

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 951 360.36 € en 2023 soit une augmentation de 5.35% par rapport à l'année 2022.

RECETTES	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022-2023
013 - Atténuation de charges	22 135 €	30 417 €	37,42%
70 - Produits des services	170 531 €	184 984 €	8,48%
73 - Impôts et taxes (sauf 731)	723 770 €	591 981 €	-18,21%
731 - Fiscalité locale	1 375 173 €	1 641 023 €	19,33%
74 - Dotations et participations	338 267 €	303 767 €	-10,20%
75 - Autres produits de gestion courante	91 633 €	162 965 €	77,85%
Total des recettes de gestion courante	2 721 508 €	2 915 136 €	7,11%
77 - Produits exceptionnels	58 731 €	- €	-100,00%
Total des recettes réelles	2 780 239 €	2 915 136 €	4,85%
042 - Opérations ordre de section à section	21 116 €	36 224 €	71,55%
Total des dépenses d'ordre	21 116 €	36 224 €	71,55%
TOTAL	2 801 355 €	2 951 360 €	5,35%





013-Atténuations de charges (+ 37.42%)

Remboursement des salaires lors des maladies
(+ 8 700€)



74-Dotations (- 10.20%)

Pas d'offres de concours pour **extension de réseau** en 2023 (- 21 500€) et **annulation du dispositif filet inflation** par loi de finances rectificative en 2023 (- 16 600€)



70-Produits des services (+ 8.48%)

Vente de **coupes de bois** (+ 6 200€), augmentation du **nombre de repas** facturés (+ 5 100€) et de **concessions** dans le cimetière vendues (+ 3 800€)



75-Autres produits (+ 77.85%)

Enregistrement des **indemnités du projet photovoltaïque** (+ 55 000€) et taux d'occupation des locaux communaux plus important en 2023 (+ 15 500€)

73 et 731-Impôts et taxes (+ 6.39%)



Augmentation des produits

- des **impôts directs locaux** à taux fixes du fait de la révision des bases (+ 118 000€)
- de la **taxe sur la consommation finale d'électricité** du fait de la régularisation de 2 trimestres de 2022 en 2023 (+ 29 800€)

+5.35% de recettes en 2023

► RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL des RECETTES : 2 951 360 €

TOTAL des DEPENSES : 2 593 365 €

RESULTAT de l'EXERCICE 2023 : 357 995 €

+

RESULTAT antérieur reporté : 1 451 966 €

=

RESULTAT de clôture : 1 809 962 €

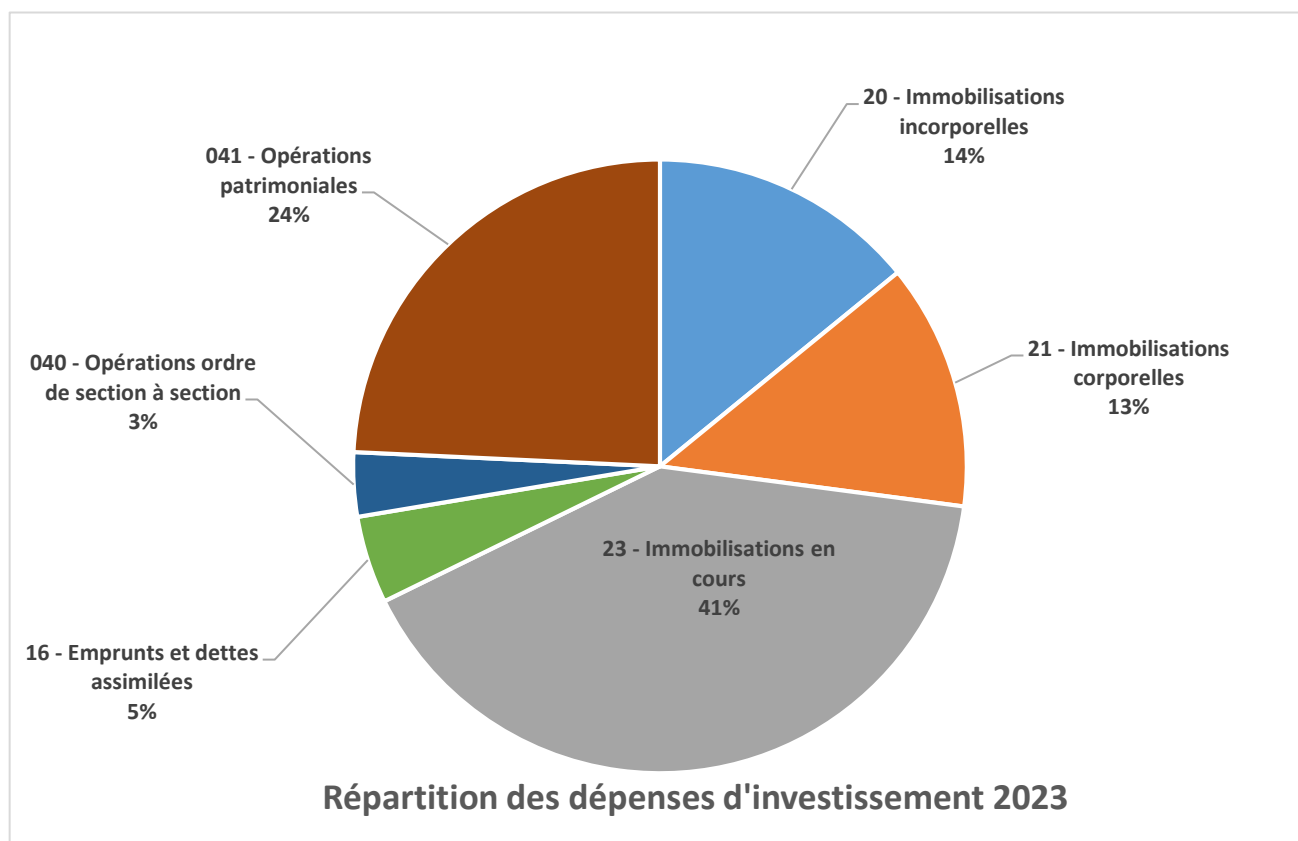
Pour mémoire : le résultat de l'exercice 2022 était de 38 310€

SECTION D'INVESTISSEMENT

► DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 072 064.03 € en 2023 soit une augmentation de 390.08 % par rapport à l'année 2022. Cela ne reflète pas d'une accélération de la politique d'investissement mais découle du décalage du projet de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle et du projet de mise en sécurité du château.

DEPENSES	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022-2023
20 - Immobilisations incorporelles	60 774 €	151 333 €	149,01%
21 - Immobilisations corporelles	69 643 €	139 105 €	99,74%
23 - Immobilisations en cours	- €	435 928 €	
Total des dépenses d'équipement	130 416 €	726 367 €	456,96%
13 - Subventions d'investissement	19 179 €	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	48 040 €	49 415 €	2,86%
Total des dépenses financières	67 219 €	49 415 €	-26,49%
Total des dépenses réelles	197 635 €	775 782 €	292,53%
040 - Opérations ordre de section à section	21 116 €	36 224 €	71,55%
041 - Opérations patrimoniales	- €	260 058 €	
Total des dépenses d'ordre	21 116 €	296 282 €	1303,12%
TOTAL	218 751 €	1 072 064 €	390,08%





20-Immobilisations incorporelles (+ 90 560€)

- Etudes pour l'agrandissement de l'école maternelle (138 700€)
- Poursuite de la révision du PLU (12 400€)



23-Immobilisations en cours (+ 435 928€)

- Mise en sécurité du château phase 1 (367 400€)
- Etudes pour l'agrandissement de l'école maternelle (56 000€)
- Travaux de l'école maternelle (12 400€)



21-Immobilisations corporelles (+ 69 462€)

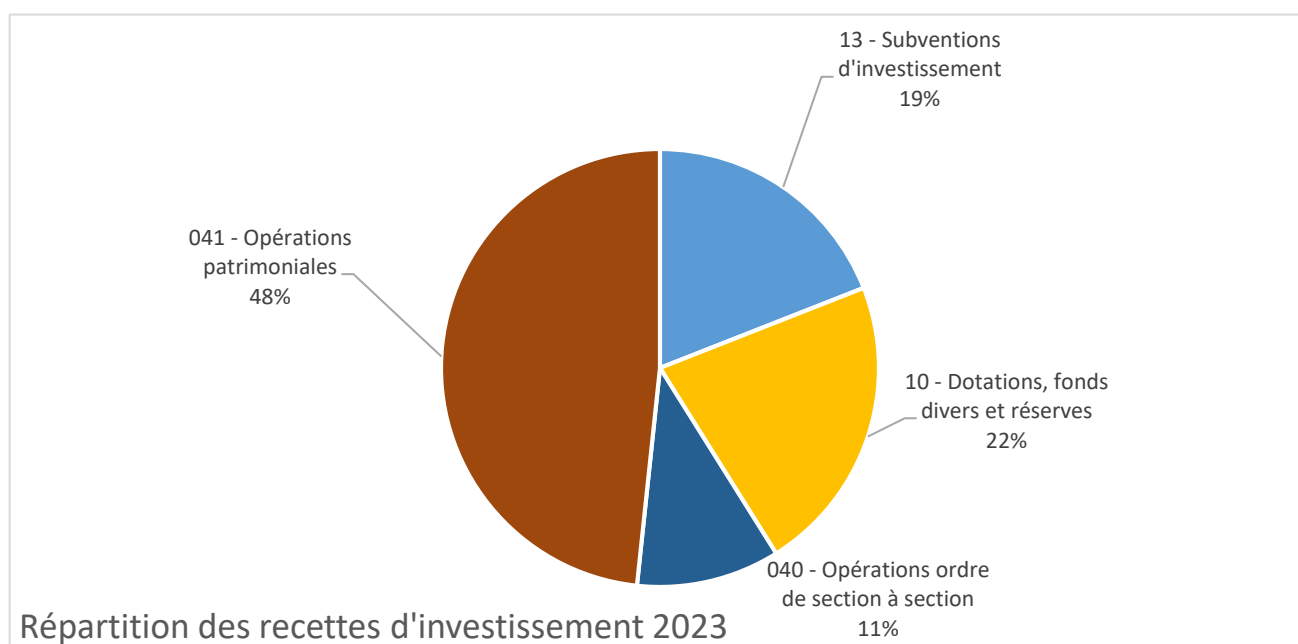
- Installations dans les bâtiments communaux (27 500€)
- Climatisation salle des sports (25 400€)
- Panneau lumineux parking des écoles (21 800€)
- Projet numérique (15 000€)
- Aménagements massifs centre village (9 300€)
- Mobilier classe élémentaire supplémentaire (7 300€)
- Installations de voiries (6 900€)
- Acquisition de parcelles (6 800€)
- Réfection des terrains de tennis (4 900€)
- Matériel informatique (4 400€)
- Mobilier restaurant scolaire (4 400€)
- Outillage (2 600€)

+ 853 313€ de dépenses en 2023

► RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 538 209 € en 2023 soit une augmentation de 225% par rapport à l'année 2022. Cela s'explique essentiellement par l'encaissement de subvention d'investissement sur les projets d'investissement.

RECETTES	CA 2022	CA 2023
13 - Subventions d'investissement	2 792 €	102 477 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	191 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €
Total des recettes d'équipement	2 983 €	102 477 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	101 208 €	118 672 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	- €	
Total des recettes financières	101 208 €	118 672 €
Total des recettes réelles	104 191 €	221 149 €
040 - Opérations ordre de section à section	61 392 €	57 002 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	260 058 €
Total des dépenses d'ordre	61 392 €	317 060 €
TOTAL	165 583 €	538 209 €





13-Subventions d'investissement (+ 99 685€)

L'avancement des projets a permis l'encaissement de plusieurs subventions

- Projet numérique : 10 482€
- Mise en sécurité du château : 86 400€
- Eclairage du château : 5 595€



10-Dotations, fonds divers et réserves (+ 17.26%)

Le reversement de la TVA augmente (+ 21 200€) plus fortement que la baisse de la taxe d'aménagement (-3 700€)



040-Opérations ordre de section à section (- 7.15%)

La dotation au amortissement diminue en 2023 en lien l'arrêt de l'amortissement des biens acquis depuis le 1^{er} janvier 2023 (- 17 925€)

041-Opérations patrimoniales

L'exercice 2023 a été marqué par l'intégration de toutes les études ayant été suivis de travaux (+ 260 058€)

+ 372 626 € de recettes en 2023

► SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat de la section d'investissement de l'exercice 2023 s'élève à -533 855 € et le résultat de clôture à - 421 071€

TOTAL des RECETTES : 538 209€

TOTAL des DEPENSES : 1 072 064€

RESULTAT de l'EXERCICE 2023 : - 533 855€

+

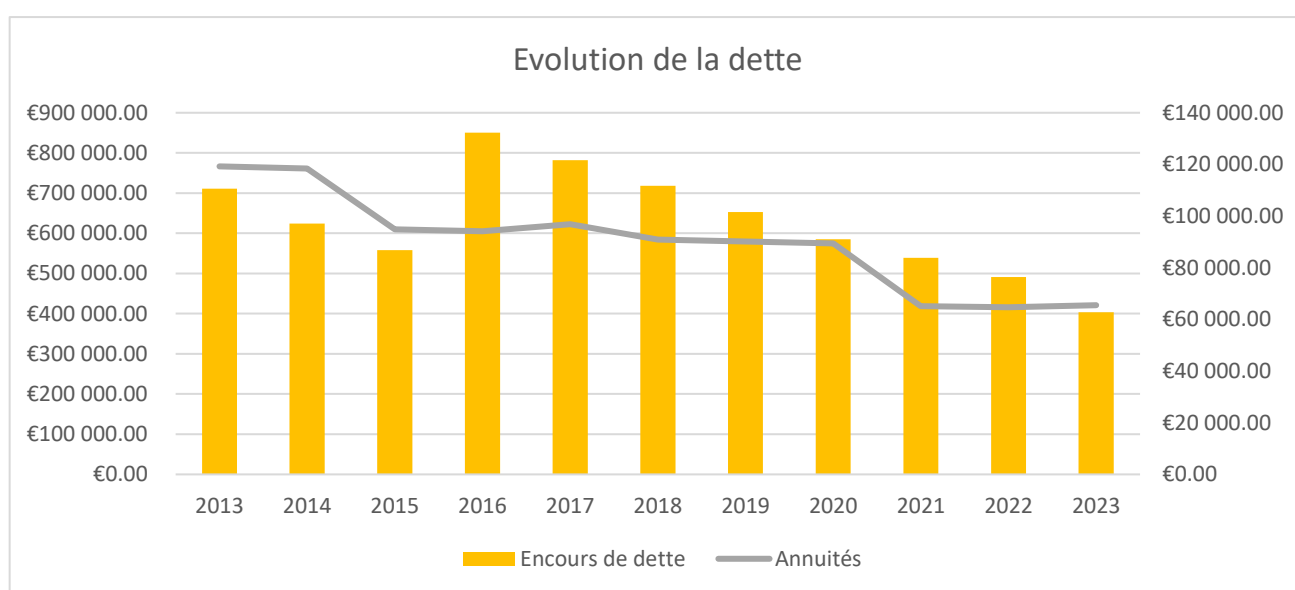
RESULTAT antérieur reporté : 112 784€

=

RESULTAT de clôture : - 421 071€

LA DETTE

Au 31/12 de l'année	Encours de dette	Evolution	Emprunts nouveaux	Annuités	Evolution
2013	711 165,17 €		0,00 €	119 239,24 €	
2014	624 608,01 €	-12,17%	0,00 €	118 366,08 €	-0,73%
2015	558 400,43 €	-10,60%	0,00 €	94 881,28 €	-0,73%
2016	850 111,30 €	52,24%	360 000,00 €	94 107,48 €	-0,73%
2017	782 348,28 €	-7,97%	0,00 €	96 906,23 €	-0,73%
2018	718 318,57 €	-8,18%	0,00 €	90 919,21 €	-0,73%
2019	652 620,48 €	-9,15%	0,00 €	90 145,41 €	-0,73%
2020	585 176,08 €	-10,33%	0,00 €	89 371,65 €	-0,73%
2021	539 352,13 €	-7,83%	0,00 €	65 149,41 €	-0,73%
2022	491 312,38 €	-16,04%	0,00 €	64 696,75 €	-0,73%
2023	403 158,34 €	-25,25%	0,00 €	65 528,94 €	-0,73%



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Recettes réelles de fonctionnement (a)	2 533 350 €	2 506 467 €	2 780 239 €	2 915 136 €
Dépenses réelles de fonctionnement (b)	2 724 977 €	2 442 135 €	2 701 652 €	2 536 363 €
Epargne brute (a-b)	-191 627 €	64 332 €	78 587 €	378 774 €
Intérêts de la dette (c)	21 927 €	18 353 €	16 657 €	16 113 €
Epargne de gestion (épargne brute - c)	-213 554 €	45 979 €	61 930 €	362 661 €
Annuité de la dette (d)	67 444 €	46 344 €	48 040 €	49 415 €
Epargne nette (épargne de gestion - d)	-280 999 €	-364 €	13 890 €	313 245 €

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.